Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 056-215601998-20261023-2026072-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice 15
Présents 13
Votants 15

L'an deux mil vingt six
le 23 octobre à 20 h 30
le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de M. Paul COZIC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 octobre 2026

PRÉSENTS : Paul COZIC, Gwendoline LE STER, Anthony ROLLAND, Joël MAGUER, Laurence LE BOZEC, Gurvan LOLLIEROU, Evelyne BONNARD, Aurélien LE BEC, Amélie ALBERT, Dominique LE DU, Sylvie NOIRET, Louis-Marc QUERE, Cécile ROBERT.

ABSENTS : Néant

PROCURATIONS : Sandrine LE GALL donne procuration à Anthony ROLLAND.
Mikaël LE MADEC donne procuration à Laurence LE BOZEC.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Gurvan LOLLIEROU est élu secrétaire de séance.

Délibération 2026/072 – CREATION DE LA COMMISSION SOCIALE ET NOMINATION DES MEMBRES

Vu l'article L.123-4 du code de l'action sociale et des familles,
Vu que la commune de Roudouallec compte moins de 1500 habitants et remplit ainsi les conditions du code de l'action sociale et des familles,
Considérant que le CCAS a été dissous au 31 décembre 2023,

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer une commission extra communale chargée des affaires sociales et de procéder au vote à scrutin secret afin de désigner ses membres.

Les membres issus du conseil municipal sont : M. Paul COZIC, Maire ; Mme Laurence LE BOZEC, adjointe aux affaires sociales ; Mme Evelyne BONNARD, Mme Amélie ALBERT et Mme Sandrine LE GALL, conseillères municipales.
Sur proposition du Maire, quatre membres extérieurs ont été désignés : Mme LOLLIEROU Isabelle, Mme LE MOAL Nicole, Mme PRAT Josiane et M. HASCOAT Alain.

Fait à Roudouallec, le 23 octobre 2026
Pour extrait conforme au registre

Le secrétaire de séance
Gurvan LOLLIEROU

Le Maire
Paul COZIC

Mairie de ROUDOUALLEC (Morbihan)